

L'EAU, un bien précieux à partager

INFOS MUNICIPALES

De la fraîcheur
pour la place de la Liberté
p. 7

JEUNESSE

Un guichet unique
pour la petite enfance
p. 23

RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

À vos agendas !
p. 34

biocoop

Des Monts d'Or

BIO & Local

- Épicerie
- Fruits et légumes
- Produits locaux
- Vrac



Et en plus,
au **Biocoop** du
Val d'Azergues :



- Traiteur
 - Poissonnerie
et du service de
 - Click and
collect
- BIO & éthique**

biocoop

Du Val d'Azergues

Biocoop des Monts d'Or

16, AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
04 74 71 86 39

Biocoop du Val d'Azergues

485, ROUTE DE LA VALLÉE
69380 CIVRIEUX-D'AZERGUES
04 78 43 00 16

ÉDITO



« Être élu,
c'est préparer
l'avenir ! »

Chères Champenoises, chers Champenois,

Comme chaque été, quel plaisir de retrouver soleil, détente et longues soirées en extérieur ! Mais l'été rime également désormais avec chaleurs excessives et pénurie d'eau. Le dossier que nous vous proposons dans ce bulletin vous permettra de découvrir les actions que nous menons pour y faire face et ainsi continuer à entretenir nos végétaux, si importants notamment l'été. C'est pourquoi nous sommes très heureux de la mise en route du projet de végétalisation de la place de la Liberté, financé par la Métropole. Cet îlot de chaleur en plein cœur de notre centre-ville va se transformer : nous vous attendons nombreux le mardi 19 septembre à 18h30 au centre Paul Morand pour travailler ensemble sur le devenir de cette place.

Etre élu, c'est préparer l'avenir mais c'est également être à votre écoute et partager vos préoccupations. C'est ce que nous faisons au quotidien en multipliant les rencontres : réunions de quartiers, café des élus, réunions publiques, sondages et concertation sur les décisions à prendre... Nous sommes très heureux du succès de ces différents rendez-vous et les poursuivrons dès le jour de la rentrée scolaire, avec un café des élus devant le groupe scolaire Dominique Vincent.

Etre élu, c'est également travailler ensemble, dans le respect des opinions de chacun. Je vous informe ainsi d'un changement dans notre conseil municipal. Deux membres du groupe d'opposition « Ensemble pour Champagne » ont décidé de se dissocier de leur groupe initial pour créer leur propre groupe « Champagne, Demain ». Nous avons donc revoté lors du dernier conseil municipal la composition des commissions, afin que chaque groupe soit représenté. Ces commissions sont l'occasion pour eux de s'exprimer et de donner leurs idées pour Champagne.

L'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été, et nous vous donnons rendez-vous lors du forum des associations le samedi 9 septembre, où vous aurez l'occasion à nouveau de mesurer le dynamisme de la vie associative champenoise !

Véronique Gazan,
maire de Champagne au Mont d'Or

SOMMAIRE

- 01 ÉDITO
- 03 EN IMAGES
- 06 INFOS MUNICIPALES
- 12 DOSSIER
L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX À PARTAGER
- 15 SOLIDARITÉ
- 20 CADRE DE VIE
- 22 JEUNESSE
- 27 CULTURE
- 31 LOISIRS & SPORTS
- 34 LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE
- 36 LIBRE EXPRESSION
- 37 VIE PRATIQUE
- 40 AGENDA



Exposition du 16 juin au 4 juillet des œuvres des élèves du groupe scolaire Dominique Vincent

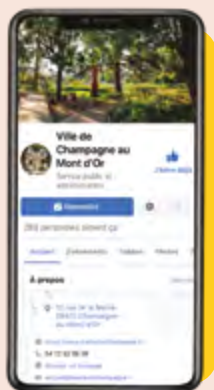


Faites de la propreté samedi 13 mai

Suivez toute
l'actualité
de notre ville
mairiedechampagne.fr



Facebook :
[villedeschampagneaumontdor](https://www.facebook.com/villedeschampagneaumontdor)



Citykomi



Directrice de la publication : Véronique Gazan, Maire
Rédactrice en chef : Geneviève Bensiam, adjointe à la communication,
Chargée de communication : Sophie Vouillot
Photos : Adobe Stock, Mairie de Champagne, Associations champenoises
Régie publicitaire : E.M.S. - 06 98 75 52 00
Conception : MLJacquin-Graphiste
Impression : Imprimerie IDMM - Champagne au Mont d'Or
Bulletin Municipal tiré à 3300 exemplaires - Dépôt légal n° 165
Imprimé sur papier Nautilus 100% recyclé et écolabellisé
qui assure une gestion forestière respectueuse de l'environnement.



Balade insolite avec les moutons
Mercredi 29 mars



Dessignons le printemps !
Mercredi 5 avril



Café des élus
Mercredi 26 avril

EN IMAGES



Comméoration du 8 mai 1945
Lundi 8 mai



Faites de la propreté
Samedi 13 mai



Concert hommage à Morice Benin
Samedi 13 mai

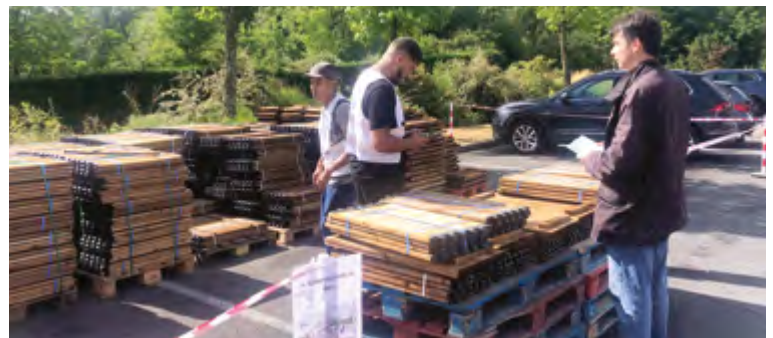


Réunion de quartier Centre
Jeudi 25 mai



Remise des récompenses
du concours Champagne en fleurs
Samedi 10 juin

Apéritif des élus
Samedi 10 juin



Fête de la musique
Mercredi 21 juin

Distribution des composteurs individuels
par la Métropole de Lyon
Samedi 10 juin



INFOS MUNICIPALES



Horaires d'été de la MAIRIE

Du 14 juillet au 19 août inclus (hors jours fériés)
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 13h
Fermeture exceptionnelle jeudi 6 juillet matin



04 72 52 06 06
accueil@mairiedechampagne.fr
www.mairiedechampagne.fr



C'EST NOUVEAU !

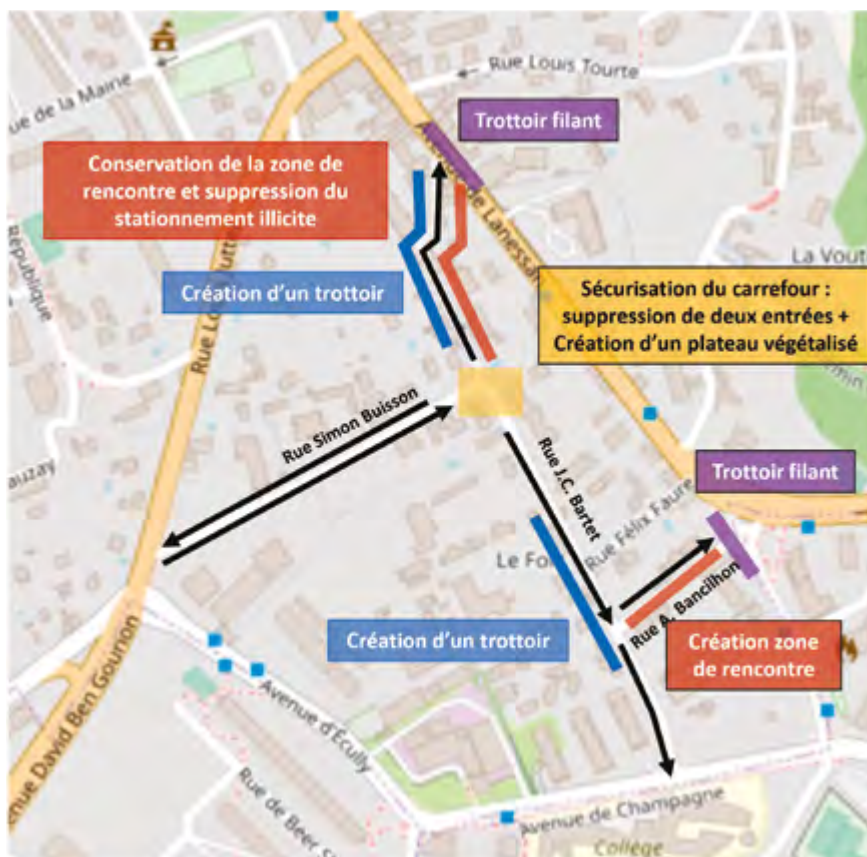
AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE rue Jean-Claude Bartet

Le 30 mars dernier, une réunion à destination des riverains de la rue Jean-Claude Bartet était organisée pour présenter le scénario des aménagements de voirie retenu par la Métropole de Lyon : amélioration du plan de circulation, sécurisation des cheminements piétons et cyclistes.

À la suite de cette réunion, la municipalité a souhaité recueillir l'avis de l'ensemble des riverains sur ce plan d'aménagements proposé via un sondage en ligne sur le site de la ville.

59,3% des participants à ce sondage ont répondu favorablement à la réalisation de ces aménagements.

SÉCURISATION DES MODES ACTIFS ET AMÉLIORATION DU PLAN DE CIRCULATION



» Piétons

Amélioration des cheminements piétons avec création de trottoir en lieu et place du marquage au sol et de la bordure émergente

» Cyclistes

Généralisation du double sens cyclable

» Sécurité des déplacements

Baisse importante des conflits sur le carrefour Buisson/Bartet (1 seule entrée de véhicules au lieu de 3 actuellement)

- trottoir
- zone de rencontre
- trottoir filant
- sens de circulation



Compte tenu de l'avis positif réservé à ce projet, les aménagements seront effectués.

La période des travaux est prévue fin 2023/début 2024.

Un calendrier précis des travaux sera communiqué en temps utile.

C'EST NOUVEAU !

DE LA FRAÎCHEUR pour la place de la Liberté

La place de la Liberté connaîtra bientôt une réhabilitation en lien avec le projet de la Voie Lyonnaise 4 Nord.

LES OBJECTIFS :

- » **L'aspect végétal jouera un rôle essentiel.** Un espace, comprenant des arbres tiges à grand développement, sera aménagé pour offrir un confort pendant les mois estivaux. La végétalisation sera réalisée sur plusieurs strates, et des pelouses viendront compléter cet environnement verdoyant.
- » Dans une démarche de désimperméabilisation des sols, **une gestion des eaux de pluie in-situ sera mise en place.**
- » Enfin, une attention particulière sera portée à la **meilleure connexion des deux rives de Juttet**, notamment en favorisant l'accès aux commerces depuis la place.

Une réflexion est également en cours concernant le **maintien ou le déplacement du marché hebdomadaire** afin de trouver le meilleur emplacement pour assurer la pérennité de ce rendez-vous des Champenois.



SEPTEMBRE

Une réunion publique sur ce sujet est prévue le **mardi 19 septembre, de 18h30 à 20h30 au centre Paul Morand**. La Métropole de Lyon présentera les résultats du diagnostic réalisé et recueillera vos idées et suggestions. Des scénarios seront proposés pour guider la réflexion.

OCTOBRE

Un atelier avec les habitants aura lieu durant la première quinzaine d'octobre pour vous permettre de contribuer activement au processus de requalification. Nous vous attendons nombreux pour imaginer ensemble notre nouvelle place de la Liberté !



TRAME PAYSAGÈRE ET RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS

I INFOS MUNICIPALES

MISE EN ACCESSIBILITÉ des bâtiments

Les travaux engagés et en cours de finition permettent de rendre accessibles l'ensemble des établissements recevant du public de la commune conformément à la réglementation.

Ce sont donc des travaux sur les cheminements, la signalétique, l'installation de mains courantes et l'adaptation de sanitaires ou le remplacement de portes qui ont été réalisés.



QUELQUES CHIFFRES

5

aménagement
de stationnement
extérieur

67

mètres linéaires
de bandes d'éveil
à la vigilance

640

mètres linéaires
de nez de marche
(bords de la marche)
installés

27

lavabos
ou lave-mains
remplacés

Dernière RÉUNION DE QUARTIER de la saison

Le 25 mai dernier, une réunion de quartier s'est tenue, réunissant des Champenois du quartier « Centre » et des élus.

Au cours de la réunion, les résidents ont exprimé leurs préoccupations et leurs attentes pour améliorer la qualité de vie de leur quartier. Des échanges constructifs ont eu lieu et se sont poursuivis autour d'un apéritif convivial.





PRINCIPALES DÉCISIONS du conseil municipal

Séance du 11 mai 2023

» Modification du nombre de commissions municipales permanentes, de leur composition* et désignation de leurs membres

Le conseil municipal, à l'unanimité, modifie la composition des sept nouvelles commissions municipales permanentes, en fixant pour chacune d'elles un nombre de membres à dix, respectant le principe de la représentation proportionnelle :

- Culture-Vie locale et sportive,
- Enfance-Jeunesse,
- Finances - Patrimoine,
- Sécurité,
- Solidarité,
- Transition écologique et Mobilité,
- Urbanisme-Foncier.

*Retrouvez la composition des commissions sur www.mairiedechampagne.fr rubrique « ma ville / conseils municipaux »

» Compte financier unique 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte financier unique arrêté aux montants suivants :

| | Fonctionnement | Investissement |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Recettes | 6 995 025,56 € | 2 197 166,18 € |
| Dépenses | 5 936 425,39 € | 803 412,45 € |
| Résultat | 1 058 600,17 € | 1 393 753,73 € |
| Excédent reporté | 100 000,00 € | 4 947 808,24 € |
| À affecter | 1 158 600,17 € | 6 341 561,97 € |

» Convention avec la DGFIP pour l'adhésion de la commune au dispositif PayFiP

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention. Le dispositif permettra aux usagers de payer certaines prestations de service public par carte bancaire ou prélèvement ponctuel en utilisant PayfiP via un lien inséré sur le site internet de la commune.

» Modification des critères de l'aide à la formation professionnelle ou au premier emploi ou au retour à l'emploi et ajout de l'aide à la formation continue

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'extension des aides et adopte de nouveaux critères et conditions, pour profiter à davantage de Champenois.

» Rapport de la CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) : Évaluation des transferts de charges consécutifs au transfert des compétences GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) et TFL (Terrains Familiaux Locatifs)

Le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (3 abstentions) :

- mentionne à la Métropole de Lyon que la commune de Champagne au Mont d'Or ne dispose pas des moyens, ni des compétences pour juger à son niveau du bien-fondé et de l'exactitude des montants présentés dans ledit rapport,
- attire l'attention de la Métropole de Lyon sur la nécessité de définir pour l'exercice des compétences transférées un mode de gouvernance qui associe l'ensemble des communes membres de la métropole de Lyon et pas seulement celles qui sont représentées à la Métropole de Lyon aussi bien pour les futurs programmes d'actions que pour leur mode de financement,
- mentionne à la Métropole de Lyon que la définition d'une clef de répartition et d'un mode de gouvernance et de financement doivent être décidés au préalable avant que toute mutualisation plus large puisse être envisagée,
- propose à la Métropole de Lyon que le financement pour l'exercice des compétences transférées s'effectue au regard des investissements et des actions qui seront réellement programmés et réalisés et non pas en fonction des investissements effectués dans le passé ou d'hypothèses prospectives,
- prend acte des travaux de la commission et de rejeter le rapport adopté par la CLETC des Communes à la Métropole de Lyon lors de sa séance du 13 mars 2023 malgré le fait que la commune ne soit pas concernée financièrement par les charges nettes transférées au titre des deux compétences transférées.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
LUNDI 3 JUILLET À 19H AU CENTRE PAUL MORAND**

Retrouvez l'ensemble des décisions sur
www.mairiedechampagne.fr
rubrique « ma ville / conseils municipaux »

I INFOS MUNICIPALES

SÉCURITÉ

L'actualité de la police municipale



Police Municipale

policemunicipale@mairiedechampagne.fr

04 72 52 06 17

» CHATS errants

Véritable enjeu de protection animale, la stérilisation des chats errants permet d'éviter leur reproduction incontrôlée, source de misère et de souffrances.

Tout mignon qu'il soit, le félin en liberté reste un super prédateur : on estime que les seuls chats errants sont responsables, sur les 500 dernières années, de la disparition de 63 espèces de mammifères, de reptiles et d'oiseaux (Le Monde 10 février 2023). La commune a donc signé une convention avec l'association EACP (Entraide des Amis des Chats et des Pigeons de Villes) pour mettre en place, en 2023, des campagnes de stérilisation des chats errants sur l'ensemble du territoire communal. A ce jour, une vingtaine de chats ont été stérilisés par le biais de l'association, et ont été placés en convalescence chez des bénévoles. Les premiers secteurs ciblés ont été le cimetière municipal et les abords du gymnase Chatelet. Les campagnes de stérilisation se poursuivront tout au long de l'année.

» VITESSE

Le service de police municipale procède régulièrement à des contrôles de vitesse afin de faire respecter la limitation à 30 km/h. Depuis le 1er janvier, une trentaine de procès-verbaux a été dressée à l'encontre d'automobilistes ne respectant pas les limitations.



» ZONE BLEUE

Nous vous rappelons que le stationnement est réglementé par zone bleue sur la commune. Pour vous permettre d'être en conformité avec la réglementation, il vous suffit d'apposer sur votre tableau de bord un disque bleu en indiquant votre heure d'arrivée.

La durée limite autorisée en zone bleue est de 1h30 sauf place des Anciens Combattants, rue Jean-Philippe Rameau (face au collège) et les dépose-minute rue Pasteur où la durée est limitée à 20 minutes.

La réglementation s'applique tous les jours de 9h à 18h sauf les dimanches, jours fériés et août.



» STATIONNEMENT abusif

Article R417-12 du code de la route

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

À savoir que, sur la commune, un arrêté permanent (n°2003/244 CC) limitant le stationnement abusif à 48h peut être appliqué.

N'hésitez pas à signaler à la police municipale tout véhicule qui vous semble abandonné.

» Opération TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant les congés d'été, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire (1 semaine d'absence minimum) à l'Opération Tranquillité Vacances gratuitement à partir du portail police municipale accessible depuis le site internet de la ville.

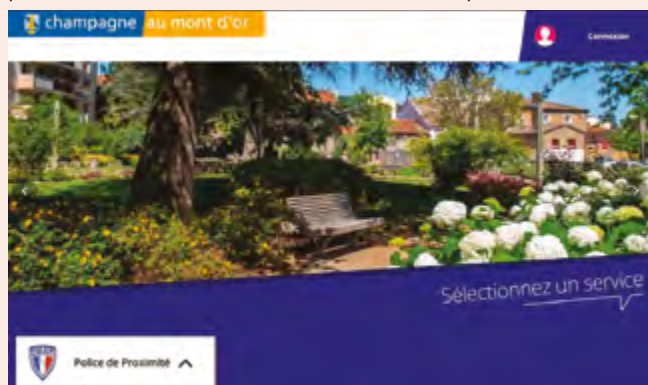
La police municipale effectuera un passage régulier devant votre domicile, pendant les heures d'ouverture du service, et vous signalera tout élément anormal.



» PORTAIL police municipale

Pour toutes vos demandes en lien avec le service de police municipale, un portail est accessible depuis le site internet de la ville.

Une simple inscription rapide vous permettra de prendre contact avec les agents de la police municipale qui pourront traiter votre demande dans les plus brefs délais.




champagneaumontdor.portailcitoyen.eu

DEVENEZ BÉNÉVOLE

à l'Association Prévention Routière !

...et agissez concrètement pour faire changer les comportements et contribuer à sauver des vies. Tout le monde peut s'engager ! Disponible en semaine pour une mission ponctuelle ou un engagement plus régulier, vous pourrez intervenir sur différentes missions (sensibilisation des enfants, des salariés, des adultes, etc.)

 a.damour@preventionroutiere.com
07 88 39 68 81





L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX À PARTAGER

» CONTEXTE ET ORIENTATION COMMUNALE

Une tension de plus en plus forte sur la ressource en eau

« La sécheresse de 2022, la plus sévère depuis au moins un demi-siècle dans le pays, a plus que jamais exposé les vulnérabilités françaises [...] la production d'hydroélectricité a baissé de 20 % et les rendements agricoles de 10 à 30 %.»

« La pluviométrie de l'hiver dernier a été très faible, les nappes phréatiques n'ont pas pu se recharger correctement... » (Le Monde, 12 avril 2022)

Face à ce constat alarmant, notre commune renforce les actions en faveur d'une réduction de la consommation du réseau d'eau potable.

» ACTIONS COMMUNALES

Récupération de l'eau de pluie

Depuis 2021, la municipalité s'est engagée dans une forte démarche de récupération de l'eau pluviale. Cela permet également de rendre possible l'arrosage des plantations en période de restriction préfectorale, ou encore d'éviter de surcharger les stations d'épuration avec de l'eau de pluie qui ne nécessite pas de traitement !

Installation de pluviomètres

Le pluviomètre est un dispositif qui permet de réduire la consommation d'eau en déclenchant les arrosages selon les conditions météo.

La commune est déjà dotée de quelques pluviomètres. En 2023, d'autres sites seront équipés comme le parc des Loustics, le parking de l'Aqueduc, le parc des Lutins, ...

Ne pas systématiser l'arrosage de l'herbe

Nous estimons souvent que pour être esthétique, une pelouse doit être bien verte et rase. Dans notre région, cela nécessite de mettre en place un arrosage très gourmand en eau.

Pour éviter cet inconvénient, et tester une autre pratique, une partie enherbée à proximité du bâtiment de l'Espace Monts d'Or ne sera plus arrosée cette année. Il s'agira ensuite de faire un bilan de cette expérience et voir quelle suite donner.

DÉJÀ RÉALISÉ

| Lieu | Type de cuve | Volume | Usage |
|----------------------------------|---------------------|-------------------|----------|
| espace de loisirs du Coulouvrier | 2 cuves extérieures | 10 m ³ | Arrosage |

| | | | |
|----------------------------|---------------------------|-------------------|----------|
| groupe scolaire D. Vincent | 1 cuve souple en sous-sol | 30 m ³ | Arrosage |
|----------------------------|---------------------------|-------------------|----------|

À VENIR SUR 2023

| Lieu | Type de cuve | Volume | Usage |
|----------------|--|-------------------|----------|
| gymnase Bonora | 2 cuves extérieures ou 1 cuve enterrée | 20 m ³ | Arrosage |

| | | | |
|--------------------------------|-----------------|----------------------|-----------------------------|
| parking de l'Espace Monts d'Or | 1 cuve enterrée | > 100 m ³ | Arrosage du terrain de foot |
|--------------------------------|-----------------|----------------------|-----------------------------|

| | | | |
|----------------------|-----------------|------------------|----------|
| future mairie annexe | 1 cuve enterrée | 5 m ³ | Arrosage |
|----------------------|-----------------|------------------|----------|



Augmentation de la part des fleurs vivaces

Les fleurs annuelles sont intéressantes dans les massifs car elles ont un grand pouvoir de fleurissement. Cependant, elles nécessitent un arrosage important.



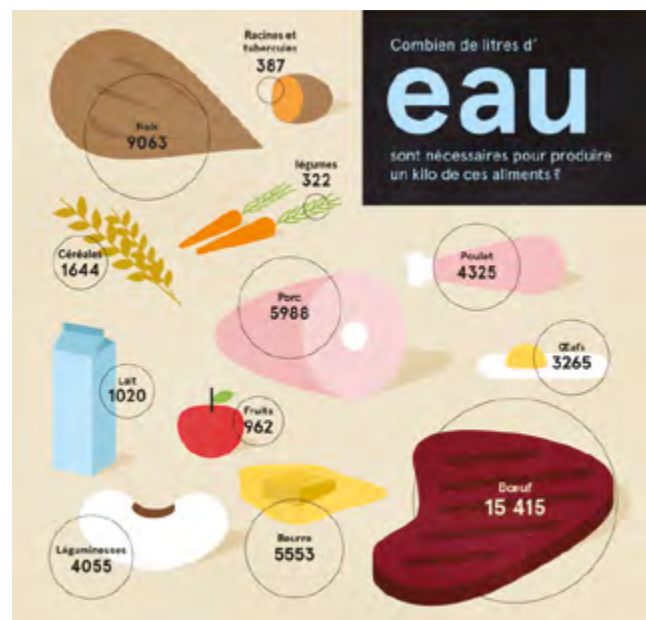
Pour limiter cet inconvénient, on utilise également dans les massifs, des plantes vivaces. Grâce à leur système racinaire qui a le temps de s'installer sur plusieurs années, le besoin en eau est moins important que celui des plantes annuelles.

Pour chaque type de massif, l'équipe des espaces verts de la commune cherche alors le meilleur compromis entre la qualité du fleurissement et le besoin en eau.

Au premier plan du massif de fleurs devant la mairie : un sedum (plante vivace).

Moins de viande à la cantine scolaire

Une fois par semaine, un plat végétarien est proposé aux enfants. Cela permet d'agir pour la réduction de la consommation d'eau.



» LES NIVEAUX D'ALERTE EN CAS DE RESTRICTION D'EAU

Le 12 avril 2023, la préfète du Rhône, a décidé de placer en situation de **vigilance sécheresse** l'ensemble des cours d'eau et des nappes d'eaux souterraines du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Il s'agit du premier niveau de restriction. Il en existe quatre

1 VIGILANCE : encourage l'ensemble des usagers à faire preuve de sobriété dans leur consommation d'eau.

2 ALERTE : restreint seulement l'usage de l'eau entre certaines heures pour limiter l'évaporation. Par exemple, l'arrosage des pelouses, des massifs de fleurs et des potagers est interdit entre 11h et 18 h.

3 ALERTE RENFORCÉE : mise en place de mesures pour tenter d'éviter le niveau de crise. A titre d'exemple, l'arrosage des pelouses, des massifs fleuris et des plantes en pot est interdit sauf utilisation du goutte-à-goutte.

4 CRISE : tous les prélèvements non prioritaires, y compris ceux à des fins agricoles sont interdits. Seuls sont autorisés ceux qui sont jugés comme indispensables : santé, eau potable, salubrité...

DOSSIER

» ACTION MÉTROPOLITAINE

Un arbre de pluie devant le collège

Afin d'augmenter la part de pluie qui atteint les racines des arbres d'alignement, la Métropole de Lyon a installé deux « arbres de pluie » rue Jean-Philippe Rameau.

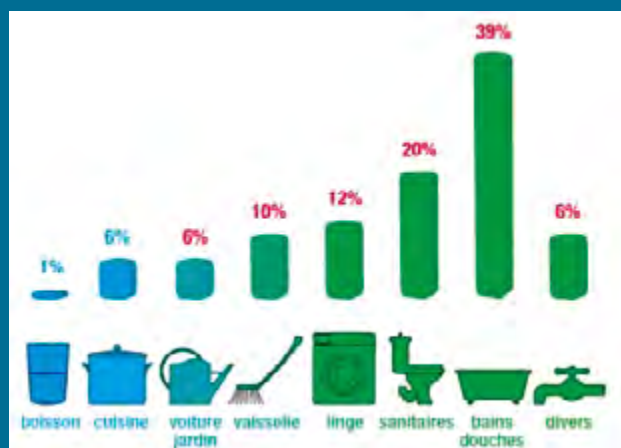
Lors d'un épisode pluvieux, l'eau de ruissellement peut pénétrer dans la fosse des arbres, grâce aux entailles pratiquées dans la bordure. Cela va accélérer la pousse des arbres et réduire la quantité d'eau de pluie qui partira à l'égout, vers la station d'épuration.



» ACTIONS CITOYENNES

En 2020, l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement estime que chaque français utilise en moyenne 149 litres d'eau potable par jour, soit une consommation domestique de 54,3 m³ par habitant et par an.

Ce chiffre est parlant mais il ne nous aide pas à savoir comment réduire notre consommation. Pour cela, le Centre d'Information sur l'Eau nous propose un graphique de la répartition de notre consommation d'eau domestique. L'essentiel est de déterminer où se situent les consommations importantes afin de trouver des actions qui seraient efficaces : remplacer un bain par une douche, faire une machine à laver bien pleine, utiliser un système d'économie d'eau pour les toilettes.



Répartition de l'utilisation domestique de l'eau potable

Source : Centre d'Information sur l'Eau

Récupérer l'eau de pluie

Une autre façon de limiter notre consommation d'eau du réseau est de récupérer celle venue du ciel.

Prochainement, la municipalité mettra en place une aide pour inciter les Champenois à installer un système de récupération de l'eau pluviale. Les conditions et modalités d'obtention sont en cours de définition et seront votées lors du prochain conseil municipal, le 3 juillet.



Comment récupérer l'eau de pluie mais pas les moustiques tigrés ?

Le principe est simple : chaque orifice du récipient de stockage doit être équipé d'une barrière physique empêchant le passage des moustiques. Cela peut se faire grâce à une moustiquaire ou un filtre à mailles fines.

Pensez à l'arrivée de l'eau, la sortie ainsi que le trop plein.

Le trop plein et le couvercle de la cuve sont munis d'une moustiquaire, le tuyau d'arrivée ne plonge pas dans l'eau.

Seniors, pour votre sécurité, **AYEZ LES BONS RÉFLEXES !**

Le C.C.A.S. et la gendarmerie du Rhône ont organisé le 15 mars une action de prévention animée par la Maison de protection des familles du Rhône.

La forte mobilisation des seniors au centre Paul Morand a été bien appréciée des intervenants. Ces derniers ont su capter l'attention du public par des conseils avertis, des exemples concrets et des mises en garde judicieuses.

Après quelques échanges généraux, les participants ont été invités à partager un moment convivial au cours duquel les intervenants ont répondu aux questions personnelles pratiques et conseillé des sites à disposition du public :

- L'application « Ma sécurité » pour être en lien direct avec des gendarmes,
- Tous les conseils de l'ANSSI pour rester vigilant <http://www.ssi.gouv.fr/> et retrouver le guide des bonnes pratiques de l'informatique,

- <http://cybermalveillance.gouv.fr> pour l'assistance et prévention du risque numérique,
- La plateforme de plainte en ligne THESEE, si on est victime d'une arnaque.

LA SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE CLIC

1

Mots de passe :
faites preuve
d'imagination

2

Faites régulièrement des mises à jour des logiciels et applications

3

Effectuez des sauvegardes régulières de vos données sur un support externe déconnecté

4

Wi-fi, clés USB, etc : évitez les services ou équipements qui peuvent être configurés à des fins malveillantes

5

Messagerie :
méfiez-vous des pièces jointes ou des liens

6

Téléchargement :
gare aux arnaques !
Préférez les sites officiels

7

Paiement en ligne :
vérifiez que figure la mention «https://» dans la barre du site ou un cadenas lors de vos achats

8

Sur internet, vos données personnelles vous échappent. Faites-vous discret



C'EST NOUVEAU !

ATELIER D'ACTIVITÉ PHYSIQUE avec le programme D-MARCHE

Le 25 avril, au centre Paul Morand, a débuté l'action de prévention D-MARCHE, proposée et financée par Atouts Prévention Rhône-Alpes dont fait partie la CARSAT.

Cette action a pour objectifs de faire augmenter durablement le nombre de pas de chacun au quotidien et de maintenir cette pratique pour garder la forme. La dizaine de participants présents s'est vu remettre gratuitement un podomètre afin de constater sa progression.

À vos marques, prêts, marchez !



| SOLIDARITÉ

BIEN SE PROTÉGER en cas de canicule

Durant l'été, les fortes chaleurs peuvent incommoder les personnes fragiles.

Comme chaque année, des mesures sont prises pour leur venir en aide avec la tenue d'un registre en mairie afin de recenser les personnes concernées (personnes âgées ou handicapées).

En cas d'alerte météorologique, des contacts seront pris régulièrement avec elles, de manière à prendre éventuellement les mesures nécessaires.

i C.C.A.S. 04 72 52 06 09
c.picquet@mairiedechampagne.fr

Plus d'informations :
Canicule info service 0 800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule

Comment me protéger ?



J'évite de boire
de l'alcool



Je mange
en quantité
suffisante



Je ferme les volets
et fenêtres le jour,
j'aère la nuit



Je mouille
mon corps



Je donne et je prends
des nouvelles
de mes proches



Je fais
des activités
sans effort

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Enquête deuxième jour de **TRANSPORT DE PROXIMITÉ**



Depuis 2008, un transport de proximité a été mis en place par le C.C.A.S. pour les personnes majeures habitant la commune et ne disposant pas de moyen de locomotion.

Celui-ci fonctionne tous les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h sur inscription auprès du C.C.A.S. le vendredi soir au plus tard.

Il permet aux usagers de se rendre dans les communes aux alentours dans les centres commerciaux, à leurs rendez-vous médicaux, faire leurs démarches administratives...

Sur proposition du conseil des aînés et de la commission solidarité, il est envisagé un deuxième jour de transport.

i **Merci de bien vouloir nous faire connaître votre avis sur la mise en place d'un deuxième jour de transport au 04 72 52 06 06 ou à c.picquet@mairiedechampagne.fr**

Signaler un problème dans son logement avec **HISTOLOGE**

Vous êtes locataires ou propriétaires et vous rencontrez des problèmes dans votre logement (moisissures, fissures importantes, installations électriques ou escaliers dangereux, nuisibles, etc.) ?

La Métropole de Lyon et ses partenaires expérimentent un guichet unique pour réceptionner les situations de mal logement. Ce service public gratuit se nomme « **Histologe** ».

En quelques clics, décrivez vos problèmes de logement et déposez des photos et des documents pour une bonne prise en charge. Le dossier est ensuite transmis aux services compétents.

Pour signaler vos problèmes de logement :
[Histologe.beta.gouv.fr](https://histologe.beta.gouv.fr)



i Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'Équipe Métropolitaine de l'Habitat (EMHA) :
04 26 83 97 82 - emha@grandlyon.com

C'EST NOUVEAU !

L'AIDE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE, AU 1^{ER} EMPLOI ET AU RETOUR À L'EMPLOI évolue

La municipalité souhaite soutenir :

- » les jeunes de moins de 30 ans préparant une formation en lycée professionnel, en alternance, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation,
- » les primo demandeurs d'emploi, les personnes revenant sur le marché du travail après une longue période d'inactivité (+ de 5 ans), en contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins 4 mois ou en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en mission d'intérim d'au moins 4 mois.

Ce dispositif est désormais ouvert aux Champenois ayant bénéficié du Revenu Minimum Etudiant (RME) depuis plus de 5 ans ainsi qu'aux Champenois en formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une formation continue à distance.

Cette aide financière municipale a vocation à favoriser l'égalité des chances en participant aux frais de transport, d'inscription, d'équipement en matériel professionnel ou autres... sur présentation de justificatifs.

L'aide est attribuée après examen du dossier par une commission composée d'élus (majorité - opposition), dans la limite maximum de 950 € et en fonction des



besoins et du montant du salaire du candidat (salaire mensuel inférieur ou égal au SMIC en vigueur au moment de la demande) et en fonction d'un quotient familial inférieur ou égal à 1 600 €. Elle n'est attribuée qu'une seule fois.

En échange, le bénéficiaire de l'aide doit, soit participer à une action municipale, soit proposer une action bénévole en relation avec son activité professionnelle.

Les dossiers peuvent être retirés en mairie ou téléchargés depuis le site internet www.mairiedechampagne.fr et déposés en mairie tout au long de l'année.

i Elisabeth Souy 04 72 52 06 20
e.souy@mairiedechampagne.fr

| SOLIDARITÉ

REVENU MINIMUM ETUDIANT : c'est le moment de déposer votre dossier de candidature !

Le R.M.E. est une aide financière accordée aux étudiants ayant moins de 23 ans lors de la première demande et poursuivant leurs études après le baccalauréat sur le secteur de Lyon ou dans une filière choisie qui n'existerait pas sur le secteur et se trouverait hors de l'agglomération lyonnaise.


En échange, la municipalité demande aux étudiants d'effectuer une action citoyenne parmi les manifestations organisées par la commune (faute de quoi le dossier de l'année suivante ne sera pas retenu).

Cette aide, accordée pour l'année scolaire en cours, donne lieu à un versement en janvier.

La demande peut être renouvelée deux fois (en remplissant un nouveau dossier dans les mêmes conditions).

Son attribution est soumise à certains critères. Chaque étudiant dont le dossier est validé par la commission ad-hoc perçoit une indemnité comprise entre 100 et 850 € sous conditions de ressources.

Les dossiers de candidature sont à retirer en mairie ou à télécharger sur www.mairiedechampagne.fr. Ils seront à retourner au plus tard le 15 octobre. Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera instruit.

 Elisabeth Souy 04 72 52 06 20
e.souy@mairiedechampagne.fr



LE REPAIR CAFÉ prend son envol

Ouvert gratuitement à l'espace de loisirs du Coulouvrier les premiers mercredis de chaque mois de 16h à 20h (hors vacances scolaires), on y répare ensemble appareils électriques, vélos, jouets, etc.

Des bénévoles aident les visiteurs à réparer leur objet en panne ou cassé pour lui donner une seconde vie.

Votre Repair Café est également un espace d'échange où l'on se rencontre autour d'une réparation et un café dans l'objectif de mêler l'utile à l'agréable. Vous pouvez également participer à cette belle aventure en nous donnant des outils que vous n'utilisez plus ou en faisant un don.

Prochaines ouvertures : mercredis 5 juillet et 6 septembre de 16h à 20h. Nous vous attendons nombreux !

 L'équipe du Repair Café - 12 chemin du Coulouvrier
repaircafe69410@gmail.com



Association Portage de Repas à Domicile : **40 ANS ET 40 BÉNÉVOLES !**

« **À n'importe quel moment de sa vie, chacun de nous pourra avoir besoin des autres** »

Forte et fière de ses 40 ans d'engagement bénévole, notre association continue chaque jour à œuvrer avec bonheur, bienveillance, respect et dynamisme auprès des Champenois et Ecullois qui nous sollicitent.

Le soutien indéfectible des deux mairies n'est autre que la réponse à notre engagement humain et la preuve de la confiance qui nous est accordée.

Pour conforter l'implication et l'intérêt à notre association, un administrateur du C.C.A.S. de Champagne, Gilbert Arlabosse, s'est transformé en « bénévole » le temps d'une tournée le 27 avril dernier. Nous l'en remercions vivement !

Les témoignages des bénévoles et des bénéficiaires qui vont suivre, se sont inscrits dans le cadre de la refonte prochaine de notre site internet.

« Donner un peu...
Recevoir beaucoup ! »



Nous sommes désolés de n'avoir que des témoignages positifs à vous soumettre !

Ils confirment notre état d'esprit et notre volonté d'apporter à chacun, outre un repas, de la chaleur humaine.

PAROLES DE BÉNÉVOLES :

« Pour ma part, porter les repas est l'occasion de manifester une attention bienveillante à des personnes âgées ou malades. Le portage étant assuré uniquement par des bénévoles - c'est une caractéristique de l'association - ce service est très apprécié par les bénéficiaires »

« L'association m'apporte liberté, souplesse dans mon engagement auprès d'elle. Ma motivation : apporter sourire, écoute & réconfort en plus des repas si nécessaires au maintien de nos aîné(e)s dans leur environnement. Les tournées se déroulent avec sérieux dans la bienveillance, le respect, l'entraide et la bonne humeur. »

« Ce ne sont jamais des clients mais des personnes familières que nous côtoyons pendant des années pour certains. Ce sont ces liens que nous tissons au fil du temps qui font que j'ai envie de continuer. »

PAROLES DE BÉNÉFICIAIRES :

« Quelques mots gentils pour commencer la journée nous font plaisir. Mme Azelart, la secrétaire, toujours agréable et souriante au téléphone. Merci à tous ces bénévoles qui travaillent pour notre bien-être... »

« Toujours avenants, prévenants et attentionnés, et ceci, tous les jours et par tous les temps. »

« Je suis très satisfaite des personnes qui m'apportent les repas. Leur gentillesse et toujours un parler qui fait plaisir. Merci pour tout »



i Pour livrer ou se faire livrer les repas, n'hésitez pas à nous rejoindre !
Paule LABOPIN, Bénévole et Présidente - 04 37 49 99 32
association@associationportage.onmicrosoft.com
portage-repas.mozello.fr
15 route de Champagne 69130 Ecully

CADRE DE VIE



LA MÉTROPOLE DE LYON TRANSFORME la rue des Rosiéristes

Dans le cadre du « plan piéton » de la Métropole, les travaux d'aménagement de la chaussée et du trottoir de la rue des Rosiéristes, entre la rue de Sans Souci et le chemin du Tronchon, se poursuivent jusqu'à mi-juillet.

Une continuité piétonne est créée vers les commerces et les habitations, tout en améliorant le confort du piéton et sa mise en sécurité.

AMÉNAGEMENTS :

- **Amélioration des cheminements piéton :** création d'un trottoir continu, élargi, confortable et accessible aux personnes à mobilité réduite (du chemin du Tronchon à la rue de l'Époux) et mise aux normes des traversées piétonnes
- **Réfection de la chaussée**
- **Création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée**

Pendant les travaux, la circulation est restreinte ponctuellement, la voie est rétrécie aux abords du chantier mais les accès piétons et cyclistes sont maintenus.

Un nouveau panneau POUR LE SENTIER PIÉTON

Un itinéraire de promenade P.D.M.I.P.R. (Plan Départemental et Métropolitain des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) est présent sur notre commune. Son panneau de départ, nommé « Liberté » attendait son installation. Il vient d'être implanté à l'entrée du parc Simone Veil.

Le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or prend en charge la gestion des sentiers et la Métropole de Lyon la signalétique.



La commune poursuit SA VÉGÉTALISATION

» Une nouvelle pelouse pour le groupe scolaire Dominique Vincent

Afin d'apporter de la fraîcheur aux enfants, la « cour des cailloux blancs » cède sa place à une pelouse !



» Le parc des Pastourelles se refait une beauté

Le mobilier a été entièrement remplacé : une table de pique-nique ainsi que deux bancs en bois ont été installés. Ils ont été fabriqués à Dardilly par les Brigades Nature, une structure en faveur de l'insertion par l'emploi. De nouvelles poubelles ont été posées.

La partie végétale a également été revue : un petit résineux qui était mal en point a été retiré, cela a permis de créer une percée visuelle depuis le boulevard de la République. Deux arbres ont été plantés et plusieurs massifs ont pris place pour embellir ce parc public.



» Plantation d'arbres d'alignement

La Métropole de Lyon a planté une dizaine d'arbres sur la voirie. Pour certains, il s'agissait de remplacement de sujets morts – comme pour le chemin des Anciennes Vignes. Pour d'autres, il s'agit de création : au square Claude Girardon, ou encore sur le parking de l'Espace Monts d'Or.



SOYONS RESPECTUEUX !

Se promener dans la nature : c'est agréable, mais comment faire prendre conscience que certains actes sont néfastes ?

Le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or lance une nouvelle campagne de sensibilisation pour rappeler les comportements qui portent préjudices aux producteurs et pour alerter sur les interdits !

Par des pictos simples, nous souhaitons informer que pour le bien-être de tous, il est important de rester sur les sentiers balisés. Le territoire est fragile et il est important de respecter les lieux traversés et le travail des producteurs.

Les prés, champs, cultures sont des lieux dans lesquels il ne faut pas pénétrer, ils sont privés : piétiner ou rouler dans les cultures les abiment et cet acte nuit aux récoltes.

Les fruits et légumes cultivés ne peuvent pas être ramassés, même s'ils sont alléchants. Mieux vaut se rendre dans les lieux de vente et contribuer au circuit court d'achat de production locale.

Les véhicules à moteurs sont interdits sur les chemins et plus encore dans les prés.

Souhaitons que cette campagne puisse sensibiliser au mieux les usagers du territoire.



UN VALLON SI APPRÉCIÉ...

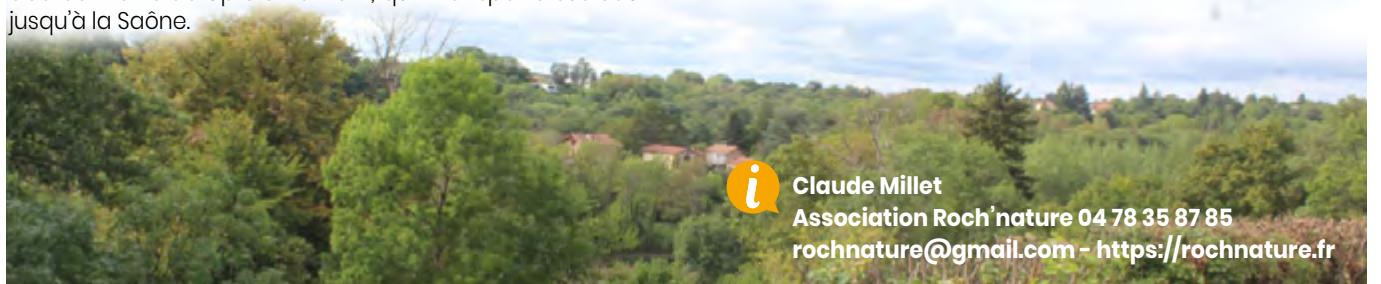
Malgré une ambiance un tant soit peu morose où les annonces inquiétantes de réchauffement climatique, d'oiseaux qui se font de plus en plus rares, de sécheresses régulières..., une association plus que trentenaire, se bat pour protéger inlassablement, un petit bout de territoire où règne (encore !) une harmonie entre le végétal et l'animal...

Là où se complaisent charmes et érables se mêlant aux noisetiers et aubépines, le rouge-gorge et la mésange nonnette repèreront facilement un petit coin pour confectionner si habilement leur nid. Là où abondent saules, peupliers et aulnes, le grimpereau et le si mignon troglodyte débusqueront facilement leur nourriture ; le « merle d'or » aura aussi le privilège de se percher bien haut pour faire prospérer sa progéniture...

Un ruisseau serpente le long de ces ensembles boisés, et c'est dans son pli étroit et profond en aval, dans son lit aux abords moins abrupts en amont, qu'il transporte ses eaux jusqu'à la Saône.

Ce bout de territoire est un vallon qui a le bénéfice de côtoyer des contrées très urbaines ; il permet à de nombreux citadins, la promenade, la détente, le calme, la recherche de fraîcheur l'été. Il accueille des enfants, des scolaires pour des activités pédagogiques ; par la diversité de ses espaces naturels, ce vallon leur offre une découverte et un apprentissage de tous les mystères de la nature...

Malgré des signes préoccupants liés au changement climatique comme l'assèchement progressif du ruisseau et des zones humides, la progression de certaines plantes invasives, et à la surfréquentation du sentier thématique comme les nombreuses sentes créées, bouleversant les écosystèmes, le vallon de Rochecardon reste encore une terre riche pour ses milieux naturels. Sa modeste étendue ne l'empêche pas de contribuer au maintien d'une biodiversité si importante actuellement ! Il est très apprécié pour cela et l'association Roch'nature y veille jour après jour...



LES PARENTS BÉNÉVOLES de la crèche les Pastourelles **RECRUTENT !**

La crèche associative «les Pastourelles» a été créée en 1989 avec le soutien de la Mairie. Le choix de créer une crèche associative a permis aux utilisateurs de s'impliquer dans la structure afin de répondre directement aux besoins identifiés par les parents des enfants accueillis.

La « micro-crèche » des débuts est très vite devenue une grande structure pouvant accueillir jusqu'à 67 enfants par semaine. Le succès de cette évolution vient bien évidemment de la qualité d'accueil de la structure mais aussi de l'implication des acteurs financiers et des parents bénévoles.

Aujourd'hui, le nombre de parents bénévoles est insuffisant par rapport à la taille de la structure. La chance de pouvoir participer aux décisions organisationnelles et budgétaires de la crèche peut se perdre si les bénévoles ne s'investissent plus. De ce fait, nous invitons tous les parents de coccinelles, lucioles ou papillons à nous rejoindre pour faire perdurer le bon fonctionnement de la crèche et faire fleurir de nouveaux projets pour nos insectes adorés !

Être parent bénévole - Témoignage de Malin, membre du bureau

Lorsque nous sommes arrivés à Champagne en 2021, nous ne connaissions personne. Mon enfant a eu une place à la crèche Les Pastourelles et je me suis portée candidate pour le conseil administratif. Cette expérience m'a permis de rencontrer d'autres parents mais aussi de connaître d'autres fonctionnements de familles et de m'impliquer dans la vie de tous les jours de mon enfant. Être parent bénévole implique de s'investir dans des événements que nous choisissons d'organiser avec le CA, comprendre le bon fonctionnement de la structure et être en contact avec les professionnels de la crèche.

Est-ce que cela demande beaucoup de temps ?

Cela demande un certain investissement certes, mais cela dépend surtout de nous-mêmes. Il est préférable d'être présent pendant les conseils mais ce n'est pas une obligation. C'est ça qui est bien, nous savons tous que nous avons des petits à la maison et chacun fait comme il peut !

À partir de septembre 2023, nous avons besoin de nouveaux parents bénévoles qui souhaitent s'investir. Promis, nous passons des bons moments ensemble !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour poser vos questions et simplement papoter un peu !

 Crèche Les Pastourelles – 9 rue Pasteur
04 78 43 28 18
www.pastourelles.fr



C'EST NOUVEAU !

UN GUICHET UNIQUE pour la petite enfance

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Adresse des locaux :
Centre Technique Municipal
123 avenue de Lanessan

Adresse postale :
Mairie - 10 rue de la Mairie
69542 Champagne au Mont d'Or Cedex

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h
Rendez-vous possible en dehors
de ces horaires.

Tél. 04 72 52 29 73
enfance-jeunesse@mairiedechampagne.fr



Le guichet unique Petite Enfance a pour vocation d'informer les parents, futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire. Il permet de simplifier les démarches d'inscription sur les structures d'accueil petite enfance collectives, en centralisant toutes les demandes sur le même lieu : au Relais Petite Enfance.

Les objectifs sont multiples :

- » **Inform**er les familles sur tous les modes d'accueil existant sur le territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels. Analyser les besoins des familles et les orienter vers le mode de garde le plus adapté à leur situation.
- » **Mettre en relation les familles avec les professionnels** de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile).
- » **Accompagner**, d'un point de vue pédagogique ou administratif, chaque famille tout au long de la recherche du mode de garde puis durant l'accueil de l'enfant.
- » **Tenir un observatoire de l'offre et de la demande d'accueil** sur la commune et communiquer à la municipalité, aux partenaires et aux familles les tendances de cet observatoire.

Depuis ce début d'année, le guichet unique petite enfance est en charge de procéder à l'enregistrement des demandes de préinscription pour les familles souhaitant une place à la crèche Les Pastourelles et la crèche privée dans laquelle la commune réserve 8 berceaux.

Ainsi, le guichet unique petite enfance organise une ou plusieurs commissions d'attribution dans l'année, en fonction des places disponibles dans les différents établissements. Ces commissions rassemblent au moins un représentant élu de la commune, deux techniciens de la collectivité, un représentant de la PMI et

les responsables des crèches concernées. Ensemble, ils étudient de manière anonymisée les demandes des familles avant l'attribution ou non d'une place dans une structure collective.

Les places sont attribuées sur des critères précis favorisant la transparence des décisions, l'équité et l'impartialité dans le traitement des demandes de préinscription.

À LA RECHERCHE D'UNE
**SOLUTION
D'ACCUEIL ?**

Le guichet unique petite enfance
répond à vos questions



i Relais Petite Enfance
3 rue Jean-Marie Michel
04 72 52 07 80 / 06 08 85 32 65
Lundi-mardi 13h30-17h
Jeudi 16h30-18h30
Vendredi 13h30-16h30
ram@mairiedechampagne.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS



Accueil de loisirs adaptés **POUR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP**

La commune d'Ecully, en partenariat avec les villes de Champagne, Tassin la demi-Lune, Dardilly et Charbonnière-les-bains, propose une semaine d'accueil de loisirs à destination des jeunes en situation de handicap. Cette année, elle se déroulera du 17 au 21 juillet.

Les jeunes seront accueillis tous les jours de 9h à 18h au Centre Culturel d'Ecully où de nombreuses activités leur seront proposées.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service Jeunesse et Sports d'Ecully au 06 83 49 02 21

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE, êtes-vous à jour ?

Le dossier d'inscription pour les accueils périscolaires, les accueils de loisirs du mercredi et le restaurant scolaire est disponible depuis fin mai sur le site internet de la ville et sur l'espace famille.

Ce dossier était à déposer, accompagné des pièces justificatives demandées, sur votre espace famille au plus tard le 25 juin.

Toutefois, si vous n'avez pas encore fait la démarche pour inscrire votre enfant en périscolaire, nous vous invitons à prendre contact très rapidement auprès du pôle enfance-jeunesse au 04 72 52 29 73 ou à enfance-jeunesse@mairiedechampagne.fr

“ **RAPPEL : la rentrée scolaire
aura lieu le lundi 4 septembre.**

RENTREE



DES VACANCES DE PRINTEMPS bien rythmées

Les beaux jours reviennent et les centres de loisirs de Champagne en profitent pour prendre l'air...

Chez les Chaudoudous, fin de l'année des métiers après la visite du musée des pompiers et la préparation des vacances d'été qui seront riches en jeux et sorties pour que les enfants puissent avoir un vrai temps de détente.

Cap sur le large avec 2 séjours : l'un pour les maternelles en Ardèche et l'autre pour les primaires au lac de Serre-Ponçon.

Chez les ados, une sortie spéciale de fin d'année est prévue puis direction la montagne pour un séjour alternant trekking, canyoning, feux de camps et baignade.



PASS'SPORTS & CULTURE

Ce dispositif permet d'aider les familles à inscrire leurs enfants à une activité sportive ou culturelle organisée par une association* de la commune.

Pour 2023, la municipalité reconduit cette aide pour les Champenois âgés de 15 ans et moins, dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 €. La participation communale par enfant s'élève à 50 % du coût de l'activité dans la limite de 100 €.

Si vous remplissez ces conditions, nous vous invitons à vous rapprocher dès à présent du pôle enfance-jeunesse afin d'obtenir un formulaire de demande. Ce dernier est également téléchargeable sur le site de la commune.

*Associations partenaires : Ballerina Dance Academy, Champa'bad, Champagne Tennis de Table, Club de Ju-Jitsu, Entente gymnique des Monts d'Or, Goal FC, Hapkido, Latinoswing, Les Lycoses (escalade), Mélodie Champagne, Ouest Lyonnais Basket, Roch'nature, Tempose, Tennis Club Dardilly-Champagne



Procédure d'inscription :

- 1- Compléter la première partie du formulaire
- 2- Apporter le formulaire complété, le justificatif de domicile et l'attestation de quotient familial au pôle enfance-jeunesse pour validation de votre éligibilité à ce dispositif
- 3- Faire compléter et signer la partie réservée à l'association
- 4- Déposer le dossier complet au pôle enfance-jeunesse entre le 11 septembre et le 31 octobre pour validation de votre demande. Aucun dossier ne sera accepté en dehors de cette période.



04 72 52 29 73

enfance-jeunesse@mairiedechampagne.fr



GRUPE SCOLAIRE DOMINIQUE VINCENT

» DÉCOUVERTE DU VALLON DE ROCHECARDON POUR LES GRANDES SECTIONS



La semaine du 24 au 27 avril, les classes de Grande Section de l'école Dominique Vincent ont pu se promener à la découverte du sentier de Rochecardon avec Claude Millet et Philippe Camous de l'association Roch'nature, qui veille à la préservation du vallon depuis 1989.

Ces sorties ont été financées grâce à la coopérative scolaire et à la municipalité.

Une première sortie en octobre en compagnie de ces amoureux protecteurs de la nature avait permis de découvrir la diversité des arbres, de la végétation, des animaux, des couleurs, des sons.

Cette fois-ci, après un temps d'écoute attentive des bruits environnants, Claude et Philippe nous ont appris les noms de quelques fleurs et nous ont montré les passages (couléés) de quelques animaux (blaireaux, lapins, lièvres).



« PAROLES ENFANTS :

*Ils nous ont expliqué des choses, montré des photos d'animaux et des fleurs.
Il y avait une fleur qui ressemblait à une tête de grue, une autre qui ressemblait à du romarin. On a vu des orties qui piquent et des fausses orties toutes douces.
On s'est arrêté souvent et à chaque fois Philippe et Claude nous expliquaient des choses de nature comme les chatons femelles des arbres qui vont rencontrer des chatons mâles grâce au vent. Nous avons vu des chenilles sur des orties, elles vont devenir des papillons noirs et oranges.
Nous avons découvert des nids et nous avons pu les toucher. Les oiseaux font des nids différents. Ils sont tout doux à l'intérieur.
On a adoré ! Un grand merci à Claude et Philippe !*

» APPEL AUX VOLONTAIRES DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE DOMINIQUE VINCENT

Historiquement affiliés à la FCPE, 2 missions nous animent :

- Apporter un soutien financier aux projets pédagogiques au travers d'actions (vente de chocolats, de pizzas ou d'objets souvenir en fin d'année...)
- Être un lien essentiel entre les parents d'élève et les équipes professionnelles accompagnant nos enfants au sein de l'école.

Chaque année, une liste de parents volontaires est proposée lors des élections. Sans volontaire, un tirage au sort serait effectué par la direction de l'école.

La voix de l'ensemble des parents est ainsi représentée lors des conseils d'école.

Être parent adhérent, c'est mieux comprendre la vie de nos enfants à l'école et y participer.

Alors un peu, beaucoup ou passionnément, quel que soit l'investissement, c'est déjà un geste important pour continuer d'assumer notre rôle de parent !

À très bientôt !



L'équipe FCPE
fcpe.dvincent69410@gmail.com



L'ACTU DE LA MÉDIATHÈQUE LE 20

20 boulevard de la République
04 72 52 16 80
mediatheque@mairiedechampagne.fr
<https://reseau-rebond.fr>

mediathequele20

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h-19h

Mardi et mercredi : 10h-12h / 14h-19h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-13h

Fermeture exceptionnelle samedi 15 juillet
Fermeture estivale du 31 juillet au 20 août

DE NOMBREUSES NOUVEAUTÉS VOUS ATTENDENT à la médiathèque à partir de septembre

Face aux succès répétés des apéro-concerts et des soirées jeux de société, ce ne seront plus trois mais cinq rendez-vous de chaque qui vous attendent pour la saison 2023-2024.

Du côté jeunesse, vous retrouverez chaque mois **deux Heures du Conte** : une pour les 18 mois – 4 ans et une pour les 5 – 7 ans ainsi qu'un **Atelier Découverte** à partir de 8 ans.

Du côté des adultes, Prix Summer, Comités de Lecture et Mardis du Livre seront au rendez-vous pour créer toujours plus de lien entre vous et la littérature.

Enfin, le **jeu vidéo** s'invitera à la médiathèque de plusieurs manières... mais nous gardons encore un peu de suspens, rendez-vous début septembre pour découvrir tout cela en détail !

LES COUPS DE CŒUR des bibliothécaires

Caroline

Livre

100 % bio - Picasso vu par une ado

Texte de Cécile Alix et illustrations de Sess
Editions Poulpe Fictions (2022)

100% bio est une collection originale qui s'adresse directement aux adolescents afin de leur présenter la vie et l'œuvre de personnages célèbres.

Pas facile cependant d'attiser l'intérêt des ados pour une personnalité aussi complexe que celle de Picasso. Dans ce volume, Cécile Alix relève pourtant le défi avec brio en se glissant dans la peau de la jeune Luna, 12 ans, qui se lance avec passion et sans concession dans une enquête sur la vie du maître. Ponctuée d'énigmes et de hashtags, cette biographie drôle et enlevée pourrait presque s'apparenter à un blog. L'ouvrage, est extrêmement bien documenté, illustré avec humour, et fourmille d'anecdotes et de détails. Des bonus proposés en ligne finissent de parfaire l'ouvrage.

Entre documentaire et roman, dans un style fluide et efficace, l'autrice nous livre un portrait complet et objectif de l'artiste.

Ce livre nous permet de découvrir, nous apprend, nous étonne, parfois nous indigné, et finalement nous interroge : « Peut-on séparer l'homme de l'artiste et de son œuvre ? »

A lire dès le collège, puis à tout âge !



Fintan

Livre

L'Ordre du jour de Éric Vuillard Editions Actes Sud (2017)

On entend souvent dire que l'Histoire avec un grand H est composée d'une multitude d'histoires avec un petit h.

Éric Vuillard nous le démontre admirablement dans cet ouvrage, notamment par cette formule conclusive du chapitre Une journée au téléphone : « *Les plus grandes catastrophes s'annoncent souvent à petits pas.* »

Composé de seize chapitres, seize « petites histoires », seize « anecdotes » s'étalant entre 1933 et 1938, le livre s'attache à certains événements précédant la Seconde Guerre mondiale, notamment autour de l'Anschluss, l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie au mois de mars 1938.

Avec cynisme et ironie, l'auteur interroge notre rapport aux faits, au passé, à l'Histoire.

Comme si nous regardions par le trou d'une serrure ou depuis la coulisse d'un théâtre, nous assistons à ces instants parfois insignifiants, parfois communs, parfois décalés de ce que nous imaginions être la réalité, ces moments qui ont façonné l'Histoire et en l'occurrence la tragédie de la Seconde Guerre mondiale.



CULTURE

5^{ème} édition de la **JOURNÉE DES PEINTRES**

La nouvelle édition de la Journée des peintres, qui récompense le Pinceau d'Or de la ville de Champagne au Mont d'Or se déroulera le samedi 14 octobre de 10h30 à 18h en collaboration avec l'association La Halle des Arts de La Tour de Salvagny. Elle accueillera les artistes champenois ou d'ailleurs, quelle que soit leur technique ou leur format, selon les modalités suivantes :

- Une exposition-vente des peintures des artistes place de la Liberté,
- Un concours de peinture en extérieur avec vote du public pour ceux qui le souhaitent.

Les œuvres du concours seront exposées place de la Liberté à partir de 16h30, avec vote du public pour élire le Pinceau d'Or 2023.

Rendez-vous pour la remise des prix et le cocktail de clôture dès 18h place de la Liberté.

Les quatre plus belles toiles seront récompensées !



Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour exposer et/ou participer au concours.

Dossiers à retirer au service Animation territoriale (04 72 52 07 84) ou à l'adresse suivante : culture@mairiedechampagne.fr

REJOIGNEZ MÉLODIE CHAMPAGNE à la rentrée


L'école de musique vous propose de nombreux enseignements pour adultes et enfants.

- Dates d'inscription :
Mercredi 6 septembre de 16h à 19h et samedi 9 septembre de 9h à 12h30 au forum des associations
- Reprise des cours à partir du lundi 11 septembre,
- Réunion pédagogique de rentrée (parents/élèves/professeurs) le vendredi 8 septembre à 19h.

Méloдие Champagne recrute pour la saison 2023-2024 de nouveaux élèves musiciens pour ses Batucadas adultes et juniors.

Les Batucadas s'entraînent le mercredi (de 19h à 21h pour les adultes et de 17h à 17h45 pour les juniors)



 jean-jacques.mabrut@sfr.fr
melodie.champagne@yahoo.fr
melodie-champagne.fr

CHORALE CAMPANELLA, l'envers du décor

Vous connaissez sûrement des chorales, mais que savez-vous de l'envers du décor et des répétitions qui se déroulent toute l'année, semaine après semaine ?

Parmi les moments importants, il y a la découverte d'un nouveau chant, avec un déchiffrage parfois difficile ; cela demande du travail, et surtout beaucoup de patience pour le chef. Il faut apprendre à chanter en écoutant les autres ; pas facile ! Après une phase quelquefois ingrate, mais toujours dans la bonne humeur, on découvre peu à peu le plaisir de la belle musique.

Tant que le résultat n'est pas satisfaisant, on recommence et on recommence ; une erreur d'un(e) choriste et il faut à nouveau reprendre ! Mais à la fin, on est bien récompensé et tout le monde est content du résultat obtenu (sauf le chef, bien sûr, car c'est son rôle d'exiger toujours mieux !).

Finalement, c'est un envers du décor qui vaut le détour. Alors, venez partager cette expérience avec nous, sans attendre forcément un début d'année, chaque mardi est un nouveau départ !

 Jacques Méricoux
<http://campanella-champagne.fr>




Pour être au top **EN ANGLAIS**



Envie d'améliorer votre anglais, de rejoindre des petits groupes pour échanger, enrichir votre vocabulaire et perfectionner votre grammaire : Champagne English Club vous propose des cours pour adultes, de tous niveaux, animés par des professeurs qualifiés qui vous aideront à progresser dans une ambiance conviviale et détendue.

Contactez-nous dès maintenant pour plus d'informations et vous inscrire pour la rentrée d'octobre : nous avons hâte de vous rencontrer.

 06 14 02 18 66
ou champagne.english.club@outlook.fr


Cours d'**ITALIEN**

Pour la deuxième année, un cours d'italien a réuni un groupe de Champenois tous les jeudis à 18h salle des Campanelles. Amateurs de l'Italie, de son opéra, de sa cuisine, ou bien désireux de retrouver la langue de leurs ancêtres ou de leurs études, ils ont trouvé en NOEM, la jeune assistante d'italien du lycée Lamartinière, une professeure souriante et à leur écoute.

Un apéritif dinatoire a clôturé cette année d'apprentissage toujours joyeux et respectueux des connaissances de chacun. La photo de classe ci-jointe montre combien chacun a été satisfait de ce moment hebdomadaire détendu mais travailleur...

Suite au forum des associations en septembre 2023 ?



 Association Initiatives champenoises
06 73 77 13 46
anne-marie.bacic@initiatives-champenoises.fr

CULTURE

JAZZOGIE,

initiation au jazz traditionnel

Créée en 1981, l'association a pour but de mieux faire connaître le jazz traditionnel et de permettre aux adhérents de se procurer des disques de collection. Cette musique est très simple et ne nécessite aucune connaissance musicale. Elle est composée de plusieurs influences dont la musique africaine pour la rythmique, mais aussi deux influences françaises :

- Les Acadiens (L'Acadie est un pays entre les Etats Unis et le Québec qui perpétue la langue Française au sein du peuple Cajun en Louisiane).
- Les Antilles françaises dont l'influence créole a été très importante.

Où nous trouver ?

Lors de nos permanences à l'Espace Monts d'Or le 1^{er} samedi de chaque mois (sauf en août) afin de faire écouter cette musique. Tout le monde est invité à venir boire le café (ou le thé) de 10h à 12h30.



Quelques réalisations de Jazzogie :

- 8 fois Champagne's Boogie,
- 7 fois New Orleans in Champagne,
- 11 fois le voyage de 15 jours pour le Jazzfest de New-Orleans avec visite de la Louisiane,
- 9 fois le voyage pour le festival de Jazz d'Ascona en Suisse.

Vous pouvez nous rejoindre lors de nos permanences, vous serez toujours bien reçus en toute simplicité.



René Chalandon 06 61 86 28 24
r.chalandon@jazzogie.org
www.jazzogie.org
www.facebook.com/groups/304820069672948/

SORTIR À...

DARDILLY

**Venez découvrir la 3^{ème} édition
des Scènes Buissonnières,
le rendez-vous estival de Dardilly !**

**Des spectacles en extérieur,
répartis sur le territoire de Dardilly.
Une programmation pour tous,
gratuite et sans réservation.**

Théâtre acrobatique et burlesque



**Sous les papiers... la plage !
Cie prise de pied**

Samedi 1^{er} juillet à 17h30

Spectacle-conférence sur le flamenco



**Olé y olé !
Cie Julianna Ymira**

Vendredi 7 juillet à 20h30

Théâtre d'improvisation



**III
Cie la cartonnerie**

Mardi 11 juillet à 20h30



L'Aqueduc 04 78 35 98 03
aqueduc@mairie-dardilly.fr
Lieux et horaires à retrouver sur aqueduc.dardilly.fr

LE CLUB DES RETRAITÉS

vous accueille cet été

Nous sommes ouverts pendant toute la période estivale pour partager un agréable moment dans la joie et la bonne humeur.

Pour briser votre solitude, sortir de chez vous, vous faire de nouveaux amis, le club des retraités vous propose tous les jeudis (sauf jours fériés) de 11h à 18h à la salle des Campanelles, un déjeuner amical, suivi d'un après-midi d'animations et de jeux.

**Merci de réserver : le lundi avant 16h
auprès de Brigitte Dhenin au 06 31 16 60 09**



L'A.L.C. vous attend à la rentrée

L'année scolaire s'est terminée par la traditionnelle Fête des Ecoles et notre Amicale a offert des livres aux écoliers passant en 6^{ème}.

Activités sportives :

Elles reprendront en septembre au gymnase Marcel Chatelet aux dates suivantes :

- Gym adultes : jeudi 7 septembre 19h30-20h30
- Yoga : Lundi 11 septembre 9h-10h et 10h-11h
Mercredi 13 septembre 18h-19h et 19h-20h
- Qi Gong : lundi 18 septembre 20h-21h

CHAMPAGNE LOISIRS

vous fait découvrir son logo

Le programme continue à Champagne loisirs, toujours dans la bonne humeur et avec beaucoup de monde. Après une journée festive en mars, nous sommes allés à Vulcania et à la Rochelle.

D'ici les vacances, il y aura encore la journée « marche » à Sainte Croix en Jarret et la traditionnelle soirée pétanque qui concluront la saison.

Champagne loisirs a maintenant un logo, fruit d'un travail d'équipe. Il a été présenté aux adhérents et il a reçu un bon accueil. Nous l'avons voulu à l'image de notre association : dynamique, gai et pétillant. Nous vous laissons le soin d'en juger...



Une autre équipe travaille activement à la création d'un site internet pour élargir notre offre. Il sera présenté à l'assemblée générale d'octobre.

Chacun peut maintenant se mettre au repos pendant 2 mois - le rendez-vous est fixé au forum des associations pour découvrir le programme 2023/2024 et adhérer à notre belle association qui compte déjà 320 membres.

Toutefois, Champagne loisirs n'oublie pas ceux qui demeurent Champenois cet été et les invite à participer aux jeux de cartes et/ou à la marche (ces deux activités continuant à fonctionner en juillet/août).



Brigitte Dejean
champagne.loisirs@gmail.com



Scrabble :

Le club Adultes reprendra son activité à la salle des Campanelles dès la deuxième semaine de septembre le lundi après-midi.

D'ici là nous souhaitons de bonnes vacances à tous !



Monique Besançon
06 83 00 07 57
monique.andre.besancon@gmail.com

LOISIRS & SPORTS

2 cours d'essai gratuits
de **DANSE COUNTRY**



Vous êtes seul(e) ou en couple, vous avez envie de passer un bon moment en vous dégageant les jambes, venez danser avec nous et découvrir ce qu'est la danse country.

Nous vous accueillerons au forum des associations pour un 1^{er} cours d'essai le lundi 11 septembre à 18h30 au centre Paul Morand.

N'hésitez pas à nous contacter.

Dany



hellodan69@wanadoo.fr

06 87 49 11 87

<http://www.goldenhilddancers.fr>



Une fin de saison mitigée pour
L'A.L.C. TENNIS DE TABLE



- **Départementale 1 :** l'équipe termine 5^{ème} sur 8, résultat moyen et décevant par rapport à la saison passée ou elle avait fini 1^{ère}. Le départ non remplacé d'un bon joueur en cours de saison et celui prévu par le meilleur joueur de l'équipe pour raisons professionnelles va compliquer la tâche de l'équipe la saison prochaine.
- **Départementale 2 :** L'équipe termine 8^{ème} et dernière et est reléguée en D3. C'est un résultat prévisible car l'équipe n'avait pas le niveau D2. Si l'équipe est réengagée la saison prochaine, elle essaiera de remonter immédiatement.
- **Super division semaine :** c'est la belle satisfaction de la saison puisque l'équipe a atteint cette division pour la 1^{ère} fois et pourrait s'y maintenir : une 2^{ème} victoire sur les 2 dernières journées suffirait.
- **Départementale 3 semaine :** Nouvellement créée, cette équipe ne peut pas descendre et devrait terminer aux alentours de la 6^{ème} place. Résultat honorable pour des débutants.



www.alctt.fr

Du 3 au 13 juillet, **LES STAGES GOAL FC SONT DE RETOUR !**

Vous êtes passionné de football et vous cherchez un stage pour vous améliorer et progresser dans votre pratique ? Le Club de Goal FC vous propose une expérience unique et enrichissante !

Nos stages de football sont ouverts à tous les jeunes joueurs et joueuses, débutants ou confirmés, âgés de 6 à 13 ans. Encadrés par des entraîneurs expérimentés et passionnés, nos stages vous permettront de perfectionner vos techniques individuelles, d'apprendre à jouer en équipe, de développer votre condition physique et bien sûr de prendre du plaisir sur le terrain.



Nos stages sont organisés sur des terrains de qualité, dans une ambiance conviviale et sécurisée. Nous mettons tout en œuvre pour que chaque joueur et chaque joueuse se sente à l'aise et puisse progresser à son rythme.

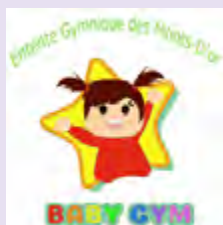
Ne manquez pas cette occasion unique de vivre une expérience inoubliable et de vous améliorer dans votre pratique du football.

Inscrivez-vous dès maintenant au stage d'été au stade René Rollet (10 chemin du Coulouvrier), en vous préinscrivant par mail à stage@goalfc.fr



Informations sur goalfc.fr

DU NOUVEAU tous les ans...

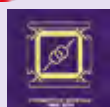


L'Entente Gymnique des Monts D'or a ouvert ses portes il y a deux ans et l'association, affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, compte en 2023, 40 Baby gymnastes, et veut pour la rentrée

2023-2024 créer une section gymnastique loisir qui s'adressera aux enfants de 6 à 14 ans.

Cette nouvelle section de gymnastique accueillera vos enfants, en plus de la section Baby Gym. Elle proposera une initiation à des disciplines artistiques comme le sol, le saut...

Les cours des enfants de 2 à 6 ans sont dispensés au gymnase Chatelet **les mercredis et samedis de 9h à 11h**, pour des séances de 50 minutes, hors vacances scolaires. Une fête gymnique viendra clore l'année, occasion pour les enfants de montrer leurs progrès à leur famille et amis.



En fonction du nombre d'inscriptions à la section gymnastique loisir, nous pourrions ouvrir soit deux sections : l'une féminine et l'autre masculine, soit une section mixte. Nous n'avons pas l'ambition de faire de la compétition. Nous imaginons rester dans un esprit de loisir, afin de développer les qualités : tonus, équilibre, souplesse, dynamisme, adresse, mais aussi mentales, courage, force de caractère, audace, persévérance, volonté, coordination afin de passer de la compréhension d'un mouvement à sa réalisation.

N'oublions pas que nos Baby, issus de notre club, peuvent être le vivier de demain.

Pour les inscriptions et informations, vous pourrez nous retrouver le samedi 9 septembre à l'occasion du forum des associations où un parcours de Baby Gym sera proposé à vos enfants.



Inscriptions et renseignements :
www.entetegymniquemontsдор.fr
entetegymniquemontsдор@gmail.com



LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE



**À la rentrée scolaire,
venez échanger avec vos élus
autour d'un café
le lundi 4 septembre
de 8h30 à 10h30
devant le groupe scolaire Dominique Vincent.**

Forum des ASSOCIATIONS

Sport, culture, loisirs, entraide...

Les associations feront leur rentrée
lors du Forum des Associations
**le samedi 9 septembre de 9h à 12h30
à l'Espace Monts d'Or.**



Champagne accueille ses NOUVEAUX HABITANTS

Une découverte de la commune en car est proposée
aux nouveaux Champenois, samedi 9 septembre de
9h à 11h.

Rendez-vous à 8h45 à l'Espace Monts d'Or, 15 chemin
des Anciennes Vignes.

Vous avez emménagé récemment et n'avez
pas reçu de courrier d'invitation ? Faites-vous
connaître dans les meilleurs délais auprès de
vielocale@mairiedechampagne.fr

BON À SAVOIR :

VIDE-GRENIERS

**Dimanche 17 septembre de 9h à 17h
dans le centre-village.**



**Le stationnement et la circulation seront
interdits aux véhicules du samedi 16 septembre
20h au dimanche 17 septembre 21h dans les
lieux suivants :**

- Place de la Mairie
- Rue de la Mairie entre la rue Louis Juttet et la rue Jean-Marie Michel
- Place Ludovic Monnier
- Rue Jean-Marie Michel entre la rue de la Mairie et la place des Anciens Combattants (Poste).

La circulation sera autorisée uniquement pour
les exposants en début et fin de vide-greniers.

Des bennes seront mises à la disposition des
exposants afin de laisser l'emplacement propre
plus facilement.

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE |

CLAP DE FIN POUR LA SAISON CULTURELLE 2022-2023

Rendez-vous à la rentrée !

Nous avons eu la joie de clôturer la saison lors du concert hommage à Morice Benin, le samedi 13 mai dernier.

La chanteuse Annelise Roche et le groupe Mal Armé composé de Hugo Benin (bien connu de la commune notamment pour ses interventions auprès de la jeunesse) et de Simon André ont mis à l'honneur les chansons de Morice Benin, tout en les mêlant à leurs propres répertoires. Les mots étaient doux, lumineux parfois engagés mais surtout teintés d'espoir. A l'issue de la représentation, les spectateurs ravis ont partagé le verre de l'amitié en compagnie des artistes et des élus.

Pour découvrir ensemble les spectacles et animations programmés dans le cadre de la saison culturelle 2023-2024, nous vous donnons rendez-vous le samedi 23 septembre à 19h à l'Espace Monts d'Or.

Cette présentation, illustrée d'extraits de spectacles, sera également une belle occasion de profiter d'une ambiance festive et rythmée, avec le concert de **Mani Tostao**, groupe de latin jazz composé de six musiciens passionnés qui propose un répertoire de standards de jazz latino ainsi que de morceaux traditionnels cubains !

Pour célébrer ensemble cette rentrée culturelle, à l'issue du concert, nous vous convions à partager un cocktail.

Soirée gratuite dans la limite des places disponibles.

Invitations à retirer à l'accueil de la mairie en septembre ou sur le site Internet de la commune.



i Service Animation territoriale
04 72 52 07 84
culture@mairiedechampagne.fr



LIBRE EXPRESSION

Tribune des élus de la liste
Ensemble pour Champagne.



Lors du dernier conseil municipal a été renouvelée la participation des conseillers aux sept différentes commissions municipales. Fidèles à notre volonté de s'inscrire dans une démarche constructive, nous représentons chacune d'entre elles :

- culture/vie locale et sportive
- enfance-jeunesse
- finances/patrimoine
- sécurité
- solidarité
- transition écologique et mobilité
- urbanisme-foncier

Préserver des rapports humains sereins et un environnement agréable et fonctionnel, dans le respect des capacités financières de la commune, préparer sans brusquerie la transition écologique vers l'avenir, tels sont nos souhaits.

Quelques sujets nous semblent mériter réflexion.

D'abord, comment intéresser les jeunes à une vie citoyenne responsable (Séance de conseil municipal dédiée ? Aller à pied ou en vélo à l'école ou au collège ? Organiser une fête intergénérationnelle ?).

Ensuite, comment veiller à la continuité des services et des commerces de proximité : en 5 ans, le centre de Champagne a vu la disparition d'une boulangerie, d'un fleuriste, d'une pharmacie, d'une boucherie, certes « remplacés » en partie par d'autres commerces, et la Poste n'ouvre plus qu'à mi-temps..

Enfin, comment continuer à gérer le problème, toujours très aigu, du stationnement tout en permettant de nouvelles habitudes de déplacement (vélo, semaine de travail de 4 jours, véhicules électriques ?).

Pour cela, la connaissance des données démographiques nouvelles de Champagne est utile. Les résultats du recensement intervenu récemment devraient être connus au prochain conseil.

Mais que ce soit dans les petits détails du quotidien ou dans les grands plans d'aménagement de notre ville, rien ne remplace la participation des Champenois à la vie de leur commune, au conseil municipal ou aux réunions de quartiers.

Aussi, faites-nous part de vos questions et de vos suggestions.

Anne Marie BACIC . Maria FASSI . Catherine MORAND .

Tribune des élus du Groupe
Champagne, Demain

Une autre voie...

Face à une métropole qui veut dérouler ses voies lyonnaises au plus vite, les enjeux pour Champagne étaient de permettre le passage de la VL4 tout en maintenant le bien vivre dans la commune à travers son activité libérale, économique et commerçante.

Champagne est et restera une voie de passage structurante pour l'accès Nord de Lyon et la VL4 ne changera pas le nombre de véhicules la traversant surtout en l'absence de développement des transports en communs dans le secteur.

Nous regrettons que le tracé défendu auprès de la métropole par la maire l'ait été sans vraie concertation, ni avec le conseil municipal ni avec les champenois qui avaient pourtant massivement exprimé leur inquiétude face à ce projet.

Ce tracé entraînera une perte importante de places de parking en plein centre qui ne sera pas compensée dans l'usage par un nouveau parking vers l'école ainsi qu'une circulation accrue sur Lanessan et Montlouis impactante pour leurs habitants et les temps de trajet des bus.

A l'inverse, le bénéfice pour les Champenois d'une voie cyclable large et protégée au sein de la ville est bien faible, car il est déjà facile et sécurisé de circuler en vélo par les rues adjacentes de Lanessan.

Nous pensons donc que défendre l'intérêt des Champenois c'était d'écouter ce qu'ils avaient à dire et de défendre le tracé chemin des rivières proposé par le collectif.

- un tracé plus direct, moins pollué et plus calme que le 25è RTS

- le maintien d'une activité libérale, économique et commerçante forte essentielle aux champenois au coeur de la ville par la préservation des places de parking

- pas d'impact sur les temps de trajet des bus, pas de report de circulation.

- un accès facile à la VL4 pour les Champenois qui vont travailler à vélo dans Lyon ou au Techlid

Nous espérons qu'à l'avenir, sur des projets aussi structurants pour notre ville, la majorité changera de méthode et osera davantage de concertation afin de faire émerger des solutions alternatives constructives.

Béatrice NEYRET et Matthieu BONNARY
Champagne, Demain.

Tribune des élus de la liste
de la majorité municipale.

Avec l'été et les premières fortes chaleurs, s'ouvre le projet pour une nouvelle place de la Liberté ! Plus agréable, plus verte, plus fraîche... Nous allons imaginer ensemble le futur cœur de ville lors d'une grande réunion publique à la rentrée.

L'occasion de revenir sur ce que nous avons mis en place pour que vous puissiez vous exprimer en toute liberté et construire avec nous les projets de Champagne. Outre les réunions publiques pour les projets structurants et les concertations organisées par la Métropole concernant les projets de leur ressort, où vous avez été nombreux à participer, nous avons développé un site internet dans lequel vous nous faites part régulièrement de vos avis afin que nous ajustions nos décisions. Vous pouvez également poser vos questions aux élus à l'issue des conseils municipaux en présentiel ou en distanciel. Cette année, ont vu le jour les réunions de quartier, si conviviales et pratiques pour échanger sur vos problématiques-propres. Elles ont toutes connu une belle affluence. Enfin, depuis le printemps, nous instaurons des « Café des élus » réguliers pour venir à votre rencontre : marché, écoles, médiathèque...

Autant d'occasion de se croiser, d'expliquer, d'écouter, d'informer et de réfléchir ensemble pour avancer de manière constructive.

Les conseillers municipaux de l'opposition se plaignent d'un manque de concertation ? Nous les invitons, avec bienveillance, à se joindre à nous pour participer plus activement à tous ces rendez-vous avec les Champenois.

A la rentrée, la nouvelle mairie annexe sera inaugurée. Le chantier avance vite, vous le voyez tous les jours. Nous sommes heureux de cette réalisation qui valorise le patrimoine architectural de Champagne, tout en étant fonctionnelle et énergétiquement performante. Ce projet nous l'avons travaillé ensemble et avec vous, pour vous ! Ainsi, le centre Paul Morand retrouvera sa première vocation, un lieu dédié à la vie locale, aux associations et à la culture.

Nous vous souhaitons un bel été,

Les élus majoritaires de la liste Vivons Champagne !

Véronique Gazan, Bernard Remy, Geneviève Bensiam, Jean-Charles Donetti, Josette Ducreux, Guillaume Guérin, Virginie Ryon, Michèle Vauquois, Rémy Gazan, Marie-Valérie Robin, Sarah Aggoun, Gilbert Arlabosse, Joachim Bénin, Nathalie Benyahia, Stéphanie Bérard-Poitrasson, André Bois, Bernard Busselier, Amélie Iahns-Franc, Bruno Lecarpentier, Korém Majeur, Bruno Ryon, Stéphane Subrin, Julien Treuillot, Patrick Van Voorthuysen.



MAIRIE

10 rue de la Mairie 69410 Champagne au Mont d'Or

Du 14 juillet au 19 août inclus (hors jours fériés)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 13h

Fermeture exceptionnelle jeudi 6 juillet matin

Retour aux horaires habituels le lundi 21 août :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-17h
et jeudi : 9h-12h

Samedi (permanence état civil) : 9h-12h

Fermeture le dernier samedi du mois



04 72 52 06 06

accueil@mairiedechampagne.fr



www.mairiedechampagne.fr

villedechampagneaumontdor

CABANE A DONS

Passage Poste / Crèche des Pastourelles

Du lundi au vendredi de 8h à 16h en libre accès

Fermeture les jours fériés



PERMANENCES

» À LA MAIRIE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Personnes âgées ou isolées - logement

Sur rendez-vous uniquement :

Du lundi au vendredi : 9h-12h



04 72 52 06 09

c.picquet@mairiedechampagne.fr

Personnes isolées, logement et emploi

Contact par téléphone ou mail le lundi et le jeudi.



04 72 52 06 04

m.rousseau@mairiedechampagne.fr

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous au centre technique municipal

123 avenue de Lanessan



04 72 52 29 71

urbanisme@mairiedechampagne.fr

ACCÈS AU DROIT ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Le 3^e mercredi du mois de 14h à 17h de septembre à juin.



Prendre rendez-vous au 04 72 52 06 06

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Droit de la personne et de la famille

Un avocat assure une permanence gratuite, le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h.



Prendre rendez-vous en mairie au 04 72 52 06 06

CONSULTATIONS NOTARIALES

Un notaire assure une permanence gratuite,

le 3^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h.



Prendre rendez-vous en mairie au 04 72 52 06 06

PERMANENCE EMPLOI

Par la Mission Locale de Tassin La Demi-Lune

2^e et 4^e mercredis de chaque mois de 9h à 12h.



Prendre rendez-vous au 04 72 59 18 80

» À LA MÉDIATHEQUE LE 20

CONSEILLER NUMÉRIQUE

- Sur rendez-vous à fbortot@lyonmetropole-mmie.fr

ou au 07 67 37 93 03 le lundi de 13h45 à 18h

- Sans rendez-vous le mardi de 14h à 17h30 (jusqu'au 31 août)

ÉCRIVAIN PUBLIC

Tous les mercredis de 9h30 à 12h30



Prendre rendez-vous au 04 72 52 16 80

ou à mediatheque@mairiedechampagne.fr



VIE PRATIQUE



MARCHÉ TOUS LES MERCREDIS DE 14H À 19H PLACE DE LA LIBERTÉ

DÉCHÈTERIE

Impasse des Anciennes Vignes
Tél. 04 78 47 56 51

1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h

Samedi : 8h30-18h30

Dimanche : 9h-12h

Fermeture les jours fériés

RECYCLERIE

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Samedi : 8h30-18h30

Fermeture dimanche et jours fériés

DONNERIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Fermeture samedi, dimanche et jours fériés

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Secteur de Champagne : maison médicale de garde

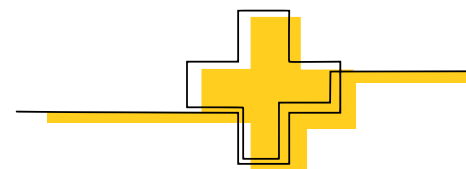
3, place du Marché 69009 Lyon – Tél. 04 72 33 00 33

Du lundi au vendredi : 20h à minuit

Samedi : 12h à minuit

Dimanche et jours fériés : 10h à minuit

Avant de vous y rendre, téléphonez !



PHARMACIE CHAMPENOISE

• Pharmacie du Mont d'Or

56 avenue de Lanessan

04 78 35 04 74

phiedechampagne@gmail.com

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 14h-19h15

Samedi : 8h30-12h15 / 14h-18h

PHARMACIES DE NUIT

• Pharmacie de l'Horloge

14 place Pierre Vauboin - Tassin La Demi-Lune

04 78 34 26 38

• Grande pharmacie lyonnaise

22 rue de la République - Lyon 2^e

04 72 56 44 00

• Pharmacie des Gratte-ciel

28 avenue Henri Barbusse - Villeurbanne

04 78 84 71 63

NUMÉROS UTILES

| | |
|--------------------------------|----------------|
| SAMU | 15 |
| Police | 17 |
| Gendarmerie de Limonest | 04 78 35 80 77 |
| Pompiers | 18 |
| N° européen d'urgence | 112 |
| SOS médecins Lyon | 04 78 83 51 51 |
| Centre anti-poison | 04 72 11 69 11 |
| Urgences dentaires nuit | 04 72 10 01 01 |

Urgences ophtalmologiques :

Hôpital Edouard Herriot

Hôpital de la Croix-Rousse

04 72 11 62 33

04 26 10 91 28

Urgences vétérinaires

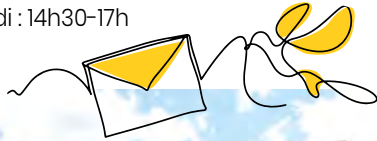
Clinique Champagne, soirs et week-ends

04 78 35 44 25

BUREAU DE POSTE

Place des Anciens Combattants

» Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

| | |
|--------------------------|--------------|
| Noam Kus | 18 mai 2023 |
| Leandro Fillon | 4 mai 2023 |
| Victoire Groux Steinloff | 15 mars 2023 |

ILS SE SONT MARIÉS

| | |
|------------------------------------|--------------|
| Cheryne Brahimi et Anis Bouroumana | 17 juin 2023 |
| Marie Alquier et Yann Seyssel | 10 juin 2023 |
| Caroline Lamaison et Romain Clerc | 3 juin 2023 |

ILS NOUS ONT QUITTÉS

| | |
|------------------|---------------|
| Alexis Potapieff | 8 juin 2023 |
| Jean Cimetière | 12 avril 2023 |
| Gérard Bertrand | 22 mars 2023 |

Les informations de l'état civil ne sont publiées que sur autorisation des familles.

An advertisement for the Citykomi mobile app. It features a hand holding a smartphone displaying the app's interface. The background is orange and red with decorative elements. Text includes 'CHAMPAGNE AU MONT D'OR', 'EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !', 'AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®', and 'GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !'. A QR code is present with the text 'Flasher ce code' and an arrow pointing to it.

CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Flasher ce code

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

SEPTEMBRE

> Lundi 4

Café des élus

8h30-10h30 devant le groupe scolaire D. Vincent

> Mercredi 6

Repair Café

16h-20h Coulouvrier

> Samedi 9

Accueil des nouveaux arrivants

9h-11h Espace Monts d'Or

Forum des associations

9h-12h30 Espace Monts d'Or

> Mercredi 13

Heure du conte des tout-petits

10h30-11h Médiathèque Le 20

> Dimanche 17

Vide-greniers

9h-17h Centre-village

> Mardi 19

Mardi du Livre - *Coups de cœur de la rentrée littéraire*

19h30-21h Médiathèque Le 20

Réunion publique Requalification de la place de la Liberté

18h30 Centre Paul Morand

> Mercredi 20

Mercredi découverte

15h-17h Médiathèque Le 20

> Samedi 23

Heure du conte en anglais

11h-12h Médiathèque Le 20

Présentation de la saison culturelle

19h Espace Monts d'Or

> Mercredi 27

Projection de dessin animé

16h-17h30 Médiathèque Le 20

> Jeudi 28

Conférence Astronomie de Pierre Henriquet

20h Médiathèque Le 20

> Samedi 30

Fête du développement durable

À partir de 10h Médiathèque Le 20





Portage de repas à Champagne au Mont d'Or

- Une équipe bienveillante et attentionnée à votre service depuis 12 ans.
- Des repas à la carte à composer vous-même parmi plus de 30 plats chaque jour.
- Un(e) diététicien(ne) dédié(e) pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai sans engagement et mise en place en 24/48h sur simple appel téléphonique.
- Livraison à heure fixe, tous les 2 jours, par le même livreur, avant midi et avec le sourire. 😊

Contactez-nous
04 72 32 15 74

À votre
service
tout l'été



CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69160 TASSIM LA DEMI-LUNE
04 78 34 15 16



Lardet Jardins
Services

www.espacesvertsbeaujolais.fr

**Service à
la personne**
**Entretien
des espaces verts**

04 74 67 18 56

Sentier du Bois des Côtes - 69760 Limonest
e-mail : evb69wanadoo.fr



Au panier Fermier

**PRODUCTEURS LOCAUX
&
REGIONAUX**

De nombreux produits fermiers,
frais et de saison à découvrir
dans notre magasin.

**Fruits
& Légumes
Viandes • Pain
Poissons
Crèmerie • Vins
Champagne
Épicerie**

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi - Vendredi : 8h - 19h30
Samedi : 8h - 19h
Dimanche : 8h - 12h30

**6 AVENUE EDOUARD PAYEN
04 74 72 83 63**

MILLET MARBRE

Marbrerie Funéraire - Monuments
Caveaux sous 48 heures
Tous travaux de cimetière
Tél. 04 78 35 05 84



POMPES FUNÈBRES DES MONTS D'OR

Organisation complète des funérailles
Prévoyance Obsèques
Permanence 7j/7 24h/24
Tél. 04 78 25 95 11

CHAMBRE FUNÉRAIRE DES MONTS D'OR

Salons privés
Salle de cérémonie
Tél. 04 78 25 95 51

RUE DU CIMETIÈRE - 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR



CRISTAL

UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE.

FRAIS
DE NOTAIRE
OFFERTS

DU **T2**
AU **T5**



Champagne-au-Mont-d'Or

LIVRAISON FIN 2023

Découvrez la chaleur d'une **résidence d'exception**

Des prestations soignées et des matériaux de qualité

www.diagonale.fr

Diagonale
PROMOTEUR ET CONSTRUCTEUR

06.23.03.33.62

DIAGONALE RCS 394584624 - Images à caractère d'ambiance - Perspective - Architecture - Conception - Oscar Agency